




Sos Chats Libres

Brèves de Gamelle n° 31 – Juin 2015


Stérilisation, tatouage et protection des chats errants qui acquièrent ainsi le statut de chats libres, conformément à la loi du 6 janvier 1999.


L'association n'a pas de refuge.

Chers amis des chats,


 A pareille époque l'année dernière, notre bateau tanguait sous les dettes. Notre réaction en présence des situations de détresse avait eu raison de notre prudence et nous avait amenés à surestimer le contenu de notre escarcelle. Cette année, les cas surgissent toujours aussi nombreux, malheureusement. Aussi, pour éviter une récurrence et maintenir nos activités, nous demandons si possible une participation aux frais de stérilisation. Cette aide nous a permis de garder la tête hors de l'eau, mais elle est limitée. Souvent, la personne n'a pas du tout les moyens de participer, ou elle promet sans hésiter mais oublie ensuite d'envoyer le petit chèque qui allègerait un peu la facture. Enfin, nous arrivons tout de même à des résultats appréciables puisque plus de 400 chats ont déjà été stérilisés-tatoués sur 2015. Comme toujours, les soins nécessités par des accidents ou des maltraitances pèsent très lourd. Exemple au quotidien, récemment la blessure à la patte d'un chat errant ramassé gravement accidenté n'était pas guérissable : amputation ou euthanasie. Une chance rare procurant un accueil à ce chat même s'il était amputé, pas d'hésitation, on a ouvert le porte-monnaie, et mieux, avec plaisir ! Les adhérents, grâce à la générosité desquels nous pouvons y puiser, seraient heureux de voir qu'ils ont permis de tels sauvetages.



 Les Fondations 30 Millions d'Amis et Bourdon offrent régulièrement des dizaines de stérilisations, comme en fait foi le tableau joint. La mairie de Périgueux a renouvelé en 2015 le partenariat établi avec Sos Chats Libres et la SPA de Marsac, pour intervenir à la demande de riverains sur plusieurs quartiers de la ville. A Excideuil, un accord avec la mairie et la même SPA a permis là aussi de stériliser 15 chats.

 Et maintenant, demandez le programme pour l'été : derechef l'association tiendra un stand aux Nuits Gourmandes organisées par la Ville de Périgueux, et participera au Forum des Associations le 12 septembre à la Filature. Si vous êtes trop loin pour nous y rencontrer, visitez alors notre site et notamment la rubrique des minous à adopter, celle de ceux portés disparus, sans oublier les articles vendus sur la Chat-Boutique au profit des chats libres.

Le calendrier 2016 illustré par Bernard Vercruyce est en préparation. Après l'Egypte en 2015, quel sera le thème ? Chut, c'est la (jolie) surprise !

 En vacances, que nous vous souhaitons bonnes, ailleurs ou chez vous, les chats déshérités vous rendront en bonheur la compassion que vous leur aurez témoignée.

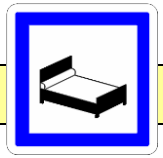


La Présidente Patricia Combeau



web

Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr ou sur notre page Facebook



Les adhérents savent bien que le principe de l'association est de maintenir sur leurs lieux de vie les chats stérilisés et identifiés, et d'ailleurs les moyens financiers et humains de Sos Chats Libres interdisent d'avoir un refuge. Comme toujours dans la vie, les contraintes stimulent la recherche des solutions et dans ce domaine les bénévoles rivalisent d'ingéniosité.



Le fleuron du parc hôtelier se situe rue Eugénie Cotton à Chamiers. Le bailleur Périgueux-Habitat a mis officiellement à disposition un local de 5,20 m² que « le preneur ne pourra utiliser qu'à usage professionnel pour :

- Point de nourrissage des chats
- Trappage de chats pour stérilisation »



Réussite exemplaire : Aménagé par deux bénévoles, il comporte des lits superposés, un escalier de chat pour descendre du soupirail, des réserves d'eau, de pâtées et de croquettes, tout le confort, et des toilettes. Après la galère vécue par les protectrices et les minous dehors jour après jour, le rêve !



Voici quelques réalisations parfois inattendues. A Neuvic, la mairie a prêté un local en dur pour un groupe de 9 chats stérilisés par Sos Chats Libres. Elle prend en charge la nourriture des minous tandis que des bénévoles de l'Arche de Noé s'en occupent et entretiennent le lieu. Un séchoir à tabac, original n'est-ce pas ? Pas loin de Bergerac, bien sûr, ainsi qu'une grange isolée pour être au chaud, et décorée !

Une caravane complétée d'une grande volière pour sortir, voilà pour plusieurs minous à St-Paul la Roche. A Thiviers, un appentis arrangé en cabane avec une chatière abrite 7 ou 8 chats bien tranquilles. A la Bachellerie, de jolis cabanons confortables. A Périgueux, rue du 34^{ème} RA, abri constitué d'une grande caisse avec porte à cadenas percée de 2 trous pour le passage des chats. Qui a pensé à utiliser l'espace sous un balcon ? Des bénévoles aux HLM des Vignauds à Boulazac. Au moins, on ne peut pas emporter ce balcon comme la belle niche des chats volée au Pavillon La Forêt de St-Astier.

Dans le Guide du Chat-Routard, on trouve par exemple un local à poussettes inutilisé et gentiment prêté aux minous. Le guide recommande aussi le gîte chez l'habitant où des bottes de paille empilées dans une grange procurent chaleur et intimité après les repas pris en commun.



Le concours est lancé : cherchez autour de vous où se cache le débarras qui fera le bonheur des Mistigris qui couchent dehors. L'idée la plus intelligemment saugrenue sera récompensée d'un sac de croquettes.



Accès sécurisé 24 h / 24
sans réservation ...



Ascenseur privé vers la
salle de restauration ...



Chambres tout confort avec
lits douilletts ...



Brèves de Vétô

A la clinique, le téléphone sonne un matin :

- Le chat a mal sous la queue, un abcès ? ? Je peux l'amener assez vite ?
- Oui, d'accord, mettons à 10 h.

Le monsieur arrive avec le chat, consultation, en effet, un abcès à soigner.

- Nous le gardons, venez le chercher ce soir.

- Parfait, ça m'arrange bien, j'emmène ma femme à la maternité, elle a des contractions.

Affolement de la vétô :

- Oh vite, vite !!
- Pas de problème, elle attend dans la voiture.

En effet, la patronne attendait tranquillement qu'on se soit occupé du chat.

Une chose après l'autre !




Les stérilisations 2014

FB => Fondation Bourdon

SPA => SPA de Périgueux-Marsac

Communes	Sos Chats Libres		30 Millions d'Amis		F.B. SPA	Communes	Sos Chats Libres		30 Millions d'Amis		FB SPA
	M	F	M	F			M	F	M	F	
Agonac	1	1				Domme		1			
Ajat			1	1		Douze (La)		1	1		3fB
Allas les Mines	2	4				Douzillac		1			
Allemans		3				Excideuil		1			
Annesse et Beaulieu		1				Eygurande	1	2			
Antonne et Trigonant				2		Eyliac	1				
Archignac	1					Eyzerac	1	3			
Atur		1	1			Eyzies (Les)	10	14			
Aubas	3	13				Festalemps		1			
Augnac		3				Fleurac			2	2	
Azerat	4	1				Ginestet		1			
Bachelierie (La)		3				Grand-Brassac	1	2			
Bayac		1				Lalinde		1			
Beauronne		1				Lamonzie-Montastruc		1			
Belvès	2	1				Lamonzie-St-Martin		3			
Berbiguières		3				Le Lardin-St-Lazare		2			
Bergerac	2	13	3	3		Lusignac		2			
Blis et Born					1fB	Manzac		2			
Boulazac	6	11	3	1		Marcillac-St-Quentin		1			
Bourdeilles	3	10	1			Marsac	3	7			
Bourrou			1			Marsaneix		1			
Brantôme	16	18		2		Maurens		1	2		
Brouchaud	1	2	1			Mauzac	1	2			
Bugue (Le)	2	5				Mouzens	1	2			
Buisson de Cadouin (Le)		2				Ménesplet		1			
Campagne	1	2				Miallet	1	1			
Carsac-Aillac		2				Monmarvès		1			
Champcevinel	1	1	2			Montignac	1	6			
Champniers et Reilhac		2				Monplaisant		1			
Chancelade	2	3	1		3fS	Montpon	1	1			
Chantérac	1	2			1fB	Mouleydier	1				
Chapelle-Faucher (La)		1				Mussidan	1	1			
Chapelle-Gonaguet (La)		3				Nantheuil	4				
Château-l'Evêque	4	2	1			Négrondes	1		1		
Cherveix-Cubas	1	2				Neuvic	6	3		3	
Chourgnac				2		Nontron	1	4			
Condat sur Vézère	3			1		N.-D. de Sanilhac	1	3	1	1	
Coquille (La)	2	1				Paunat		2			
Corgnac sur l'Isle		1	1			Paussac-St-Vivien		2			
Cornille		2				Périgueux	31	41	13	12	6fB
Coulaures		1				Piégut-Pluviers		6			
Coulounieix-Chamiers	15	15	5	7		Prigonrieux	1				

Coursac		1			1fB	Quinsac		1				
Coutures		1				Razac sur l'Isle	2	4	3	2	2fB	
Coux et Bigaroque	2	3				Ribérac	9	10		1		
Rouffignac		3		2	1fB	St-Paul la Roche		1				
Rudeau-Ladosse	1	2				St-Pierre de Chignac				1		
Ste-Alvère	3					St-Pierre de Côte	1	3				
St-Antoine de Cumond			1	1	3fS	St-Priest les Fougères		2				
St-Aquilin	1					St-Rabier		1				
St-Astier	8	14		1		St-Saud-Lacoussière	1					
St-Aulaye		1				Sarlat	6	10				
St-Estèphe		1				Sencenac		1				
St-Etienne de Puycorbier		1				Sigoulès		1				
Ste-Eulalie d'Ans		1				Siorac de Ribérac		1				
St-Front d'Alemps					1m2fS	Sorges	1			2		
St-Front sur Nizonne		1				Sourzac		6				
St-Front la Rivière		1				Tamniès	1	4				
St-Geniès		1				Terrasson	1	4			1fB	
St-Germain de Belvès		1				Thenon	1	2	1		1fB	
St-Germain et Mons	3	2				Thiviers	2	2	1			
St-Germain des Prés		1				Tocane	1	3				
St-Julien de Lampon		3				Tour Blanche (La)		3				
St-Laurent des Batons				2		Tourtoirac		1				
St-Laurent des Hommes		1				Trélistac	5	6	2	3	1fB	
St-Laurent sur Manoire		1			1fB	Trémolat	1					
St-Léon sur l'Isle	1	4				Valeuil		1	1			
St-Léon sur Vézère		1				Valojoux		3				
St-Maime de Péreyrol		1	3		1fB	Vanxains		3				
St-Martial d'Albarède				1		Varaignes	1	1				
St-Martial d'Artenset	2	3					195	392	53	55		
St-Martin de Ribérac		2									20fB	
Ste-Orse	1	2		2							1mS	
St-Paul de Lizonne		1									8fS	
								587		108		

• **SOS CHATS LIBRES : 587 chats et chattes**

• **FONDATION 30 MILLIONS d'AMIS : 108 chats et chattes**

• **FONDATION BOURDON : 20 chattes**

• **SPA MARSAC : 9 chats et chattes**

TOTAL : 724 chats et chattes sur 143 communes de Dordogne



Bon de Soutien, de Don ou de Fidélité à SOS CHATS LIBRES

Maison des Associations, 12 cours Fénélon - 24000 Périgueux

Vous pouvez également utiliser le bon disponible dans la rubrique « Nous venir en aide » de notre site internet ou le paiement par PayPal via la rubrique « La Chat-Boutique »



Nom.....Prénom.....

Adresse.....Email

Don 10 Euros Don 15 Euros Bienfaiteur 30 Euros Autre montant ...

En nous aidant, 66 % de votre don sera déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. A noter également que les comptes de l'association étant arrêtés au 1^{er} décembre de chaque année, les dons reçus au-delà de cette date ne feront l'objet d'un reçu fiscal qu'au titre de l'année suivante.



Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr ou sur notre page Facebook